

**VOICI COMMUNIQUÉ PAR LA PRÉFECTURE L'ORDRE DU JOUR
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RISQUES SANITAIRES ET TECHNOLOGIQUES**

- SEANCE DU JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024 -

Préambule : Approbation des procès-verbaux des séances du 16 mai, 13 juin et 04 juillet 2024 **09h30**

1 RÉAU – NORMAL SOUPE **09h40**

Projet d'arrêté préfectoral autorisant la société NORMAL SOUPE à utiliser après traitement, l'eau issue de son captage privé pour l'alimentation en eau destinée à la consommation humaine de son site sur la commune de Réau.

Proposition du service instructeur : AVIS FAVORABLE

Rapporteur : Mme Alice ARLOT-HENRY – Délégation départementale de Seine-et-Marne de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France

2 DHUISY – SAINTE-AULDE - CHAMIGNY – SCI LIZY-SUR-OURCQ **10h10**

Projet d'arrêté préfectoral autorisant, au titre des articles L.181-1 et suivants du Code de l'environnement, l'aménagement de la zone d'activité économique (ZAE) « Les Effaneaux » située sur le territoire des communes de Dhuisy, Sainte-Aulde et Chamigny.

Proposition du service instructeur : AVIS FAVORABLE

Rapporteur : Mme Nastasia ALDEBERT – Direction départemental des territoires de Seine-et-Marne (SEPR).